© Drogues Info Service - 22 novembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Drogue en boîte

Par Profil supprimé Postée le 15/04/2013 09:01

Bonjour,

Samedi soir je suis allé en boite comme tous les week-end. J'ai bu une première vodka orange puis une seconde qui j'ai trouvé avait un sale goût. J'ai donc fait goûter à un ami qui l'a trouvé normal et je l'ai donc finie malgré tout.

Une demie heure après je suis sortie avec un ami dans la patio car il voulait fumer et soudain d'une seconde à l'autre sans aucun signe avant coureur je me suis écroulé sur lui puis sur les gravier. J'étais consciente mais mon corps ne répondait plus. Je pouvais parler mais incapable de bouger.

Cela a duré une bonne heure puis j'ai fini par pouvoir légèrement bouger mais plus nerveusement qu'autre chose et j'ai été prise de vomissement pendant une heure.

Finalement une fois rentré chez moi 4H après la perte dans le patio je pouvait marcher en chancelant mais j'ai eu d'horribles vertiges et j'ai dormi pendant 1 journée et demie.

J'aurai voulu savoir ce que cela pouvait être....

De plus les gardes de la boîte m'ont foutu dehors sans état d'âme alors que mon corps était inerte et que je réclamais qu'ils appellent des secours et me porte de l'eau. Ils m'ont foutu dehors devant la porte de derrière sur les graviers du parking et ont refermé en disant qu'ils ne pouvaient rien faire! J'aurai pu me faire enlever me faire violer etc.

J'aurai donc voulu savoir qu'elles sont mes recours contre eux car c'est une honte. C'était à la boîte "Le Krystal" à Arles.

Cordialement, Cordy6

Mise en ligne le 21/04/2013

Bonjour, Les symptômes que vous décrivez ressemblent beaucoup à une intoxication au GHB. Le GHB est utilisé médicalement en anesthésie, en particulier en obstétrique. Il peut également être utilisé de façon festive ou parfois criminelle, d'où son nom de "date rape drug" (drogue du viol) en raison de ses propriétés enivrantes et amnésiantes. Il s'agit d'un liquide incolore et inodore qu'on dilue généralement dans une boisson afin de neutraliser son goût ce qui le rend quasiment indétectable. Il y a de fortes chances donc que vous ayez été victime d'une consommation de GHB à votre insu. A forte dose, les effets du GHB sont similaires à

ceux d'un somnifère puissant pouvant entrainer nausées et vomissements, vertiges, céphalées, incoordination motrice, hypotonie (baisse du tonus musculaire), amnésie et somnolence. En revanche, vous n'avez rien à craindre pour votre santé, une fois les effets du produit dissipés. Le GHB n'entraine pas de dépendance physique. En ce qui concerne les vigiles de la boite de nuit, il nous semble que vous pouvez faire remonter l'information au gérant de la boite de nuit voire porter plainte contre celui ci. Nous vous invitons à vous renseigner et à demander conseil au poste de police ou à la gendarmerie la plus proche de chez vous. Cordialement.